

le tout suivant les models paraphés par lesdits conseillers, etc. (RB 141 f° 263^r)¹

Reste la question du véritable auteur du plan scénographique, manuscrit, de 1607.

Une main barbare et jalouse, avons-nous dit, a fait disparaître, par un grattage, le nom de l'auteur. Cependant, au moyen d'un réactif, on a pu faire revivre très visiblement le prénom de *Philippus* et la date de 1607. M. Natalis Rondot qui connaît mieux que personne les noms de nos anciens artistes, a estimé que l'auteur du plan en question était probablement Philippe Lalyame, architecte et graveur distingué de cette époque. Le prénom de Philippe et la date de 1607 ne pouvaient s'appliquer à aucun autre artiste de lui connu.

La supposition avancée comme probable, par M. Natalis Rondot a été admise comme un fait certain par l'auteur de la petite brochure sur l'histoire des rues de Lyon ; mais depuis il a reconnu son erreur. Le hasard lui a fait découvrir le nom du véritable auteur du plan.

En effet, en reprenant d'un bout à l'autre la série des actes consulaires pour en extraire tout ce qui a trait aux travaux de la voirie, j'ai mis la main sur la délibération suivante qui avait échappée à M. Rolle dans son inventaire imprimé des actes consulaires. L'auteur du plan dont il s'agit est non pas Philippe Lalyame, mais bien Philippe Le Beau.

— 1607, *jeudi 15 novembre*. Mandement de 360 livres à maître Philippe Le Beau, mathématicien, demeurant en cette ville, à lui accordées outre 45 livres qu'il a ci-devant reçues pour avoir fait le plan entier et parfait de cette ville et des faubourgs d'icelle, avec observations particulières de toutes les advenues, ensemble

¹ 1609, 22 octobre. Mandement à Philippe Lalyame, m^e sculpteur, de la somme de 46 l. pour entier paiement du repçlisement de la pyramide de la place Confort.

Id. Mandement à Jacques Maury, m^e peintre, de 94 l. à quoi se montent les couleurs, peintures et sculptures qu'il a fournies et faites en la pyramide de la Croix, élevée en la place Confort (BB 145 f. 134 v.).

Il semble résulter de ces documents que la part de Philippe Lalyame dans l'œuvre de la susdite pyramide est moins considérable que celle qui lui est attribuée par M. Steyert. Les deux mandements cités ci-dessus sont datés du même jour.